

FICHE D'IDENTITÉ

Année de la construction du bâti : 1960
Année des travaux : 2016
Surface utile : 450 m²



© Commune de Nanchez



© Commune de Nanchez

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

AVANT travaux

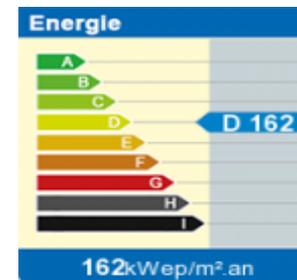
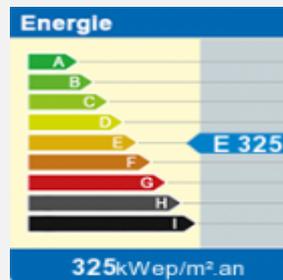
APRÈS travaux

Coût annuel

10 000 €TTC

4 500 €TTC

Gain énergétique après travaux : 55%



BÂTI



Toiture

Couverture cuivre sur charpente métallique
Isolation par laine de verre de 150 mm déroulée sur faux plafond et dalle

La toiture ne fait pas l'objet de rénovation thermique mais d'un renforcement de la charpente métallique.
L'isolation du plancher haut étage 400 mm de laine de roche insufflée
R = 9,7 m².K/W



Murs

Maçonnerie en pierre et agglos

ITE en fibre de bois de 160 mm sous enduit ou bardage bois mélèze R = 3,8 m².K/W
Descente de l'isolation extérieure 40 cm sous le niveau de la sous-face de la dalle



Plancher

Dallage béton sur terre plein / dalle hourdis béton sur local non chauffé

Pas d'isolation



Menuiseries extérieures

Menuiseries bois avec simple ou double vitrage

Menuiseries bois mélèze double vitrage à isolation renforcée Uw = 1,10 W/m².K
Pose au nu des façades existantes.

ÉQUIPEMENTS



Chauffage

Chaudières fioul basse température en cascade

2 chaudières fioul conservées (76 kW) avec adaptation du fonctionnement (cascade, loi d'eau) - Radiateurs



Eau chaude sanitaire

Cumulus électrique (ballon de 100 litres)

Système conservé



Ventilation

Par ouverture des fenêtres

Mécanique double flux (2 caissons : atelier au RDC et dans les combles à l'étage avec 2 extractions)



Production d'électricité

Non

Non

COÛT DE LA RÉNOVATION

TRAVAUX	374 000 €HT
MAÎTRISE D'ŒUVRE	29 000 €HT

COÛT TOTAL 403 000 € HT
Coût total en €/m² de surface utile 900 €HT/m²

AIDES FINANCIÈRES OBTENUES

- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Certificats d'économie d'énergie
- Etat - DETR

Taux d'aides publiques : 47 %

TÉMOIGNAGE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

« Avant le début de notre mandat, mon équipe municipale et moi sommes fixés l'objectif d'axer nos efforts sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Ce que nous avons assez rapidement concrétisé avec le bâtiment le plus emblématique de la commune, qui abrite la mairie et la salle des fêtes. Cette bâtisse des années 70 n'était que partiellement isolée. Sur les 450 m² de surface nous ne chauffions, avec parcimonie, que 60m². Pourtant, même en faisant cela nous arrivions à une consommation énergétique très élevée.

Après les travaux de rénovation, cette dernière a été au moins divisée par deux et en terme de confort ressenti, c'est incomparable. Cet investissement nous a permis de réaliser un double objectif : baisser nos coûts de fonctionnement et rendre ce bâtiment attractif à la fois pour les habitants qui l'utilisent de plus en plus et à la location pour des événements ponctuels. »

Christian Bruneel, maire de Prénovel

FOCUS SUR LE PROJET

Matériaux biosourcés (isolation des murs, bardage)

Etanchéité à l'air : Q4 = 0,33 m³/h.m²

Qualité de l'air intérieur avec la VMC double flux

ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : Commune de Nanchez (39)

Conseiller en Energie Partagé (CEP) : SIDEC (39)

Maître d'œuvre : SIDEC (39)

Bureau d'études thermiques : DTM (39)

Entreprises de travaux :

- EURL BRUNO MEYNIER (39)
- GOUGET SYLVAIN (39)
- BONGLET SA (39)
- PORTIGLIATTI ET FILS (39)
- Marcou Philippe (39)
- SOLSYSTEM SN (39)
- CLERE (01)

Pour tout renseignement
complémentaire,
rendez-vous sur
www.effilogis.bourgognefranche.comte.fr